

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Carpiquet se réunira à la Mairie, dans la salle des conseils, le :

Lundi 17 mars 2025 à 18 h.30

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCES :

1. Détermination des loyers de bâtiments communaux :
 - . Loyer de l'esthéticienne
 - . Loyer du site du 21 rue de l'Avenir (ex SAMETO)
2. Convention avec l'entreprise DELCOURT
3. Tarifs activités vacances ados (petites vacances)
4. Rentrée 2025 :
 - . Tarifs de la garderie et règlement intérieur de la garderie
 - . Tarif du restaurant communal et règlement intérieur du restaurant communal

AFFAIRES FONCIÈRES :

5. Cession du site : 21 rue de l'Avenir
6. Acquisition du foncier cadastré : BI 239
7. EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) : caducité de la convention de réserve foncière en date du 13 décembre 2013 : substitution par le nouveau dispositif contractuel de la convention d'intervention : signature de la nouvelle convention.

INFORMATIONS DIVERSES.

Fait à Carpiquet,
Le 13 mars 2025



Pascal SÉRARD
Maire de Carpiquet